

Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT # 654-2022

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

PRENEZ AVIS que, lors d'une séance ordinaire tenue le 14 mars 2022, un avis de motion a été donné que le Règlement 654-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Béatrix sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal. Un projet de règlement a été déposé à cet effet.

Ce projet de règlement a pour objet d'adopter le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Béatrix, conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, telle qu'amendée récemment. Il contient entre autres les valeurs et les règles déontologiques auxquelles doivent adhérer les employés de la municipalité de Sainte-Béatrix.

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du lundi 11 avril 2022, qui se tiendra en présentiel à la salle A du Pavillon du Village situé au 821, ave du Parc à Sainte-Béatrix.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce projet de règlement sur le site internet de la municipalité ou pendant les heures d'ouverture de bureau, à l'hôtel de ville situé au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix.

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE DIX-HUITIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (18.03.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière- trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le dix-huitième jour du mois mars de l'an deux mille vingt-deux (18.03.2022)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux (18.03.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière